

UNE PERSONNE VIT DANS LA RUE EN BAS DE CHEZ MOI



CASSONS LES PRÉJUGÉS. AIDONS-NOUS !

Collectif Les Morts de la Rue – www.mortsdelarue.org

Avec le soutien du haut commissaire aux Solidarités actives contre la pauvreté

C'EST MON VOISIN

Sans adresse.
Sans eau, sans toilettes.
Sans cuisine, sans placard.
Sans chauffage.
Sans mur, sans serrure.
Sans intimité.

Il est chez lui.
Ici, en bas de chez moi.

COMME MOI

Ce voisin,
cette personne a besoin
d'habiter,
d'inviter,
de cuisiner,
de s'isoler,
de parler,
de choisir,
d'être utile,
d'aimer,
de rêver...

Comment vivre avec ce voisin ?



JE NE LE COMPRENDS PAS!

Il me fait peur!

Vivre à la rue est difficile – manque de sommeil, faim, etc. – et dangereux. Beaucoup de personnes meurent très jeunes.

Elles ont de vraies raisons d'avoir peur.

Si la personne vous semble agressive, revenez quand l'orage est calmé.

Si je donne de l'argent, il va le boire!

Rien ne vous oblige à donner.

Que vous donniez ou pas, prenez le temps d'échanger quelques mots.

Si vous donnez, reconnaissez à cette personne la liberté de dépenser.

Il refuse les hébergements!

Les foyers, souvent inadaptés, interdisent une relation de couple, de garder un animal de compagnie, ou un peu d'intimité.

Certains les refusent. Dire non, c'est aussi préserver sa dignité!

CHANGER MON REGARD!

Je suis pressé; je me dis «occupé».

Je ne suis pas indifférent; je n'ose pas.

Je ne suis pas impuissant; je ne sais pas.

Changer de regard sur cette personne, c'est changer de regard sur moi.

N'ayons plus peur. Cassons nos préjugés. Parlons-nous!

Je peux prendre un peu de temps pour :

Un simple signe de main, le matin en allant au travail...

Une discussion sur la météo, la musique ou la politique...

Un café, ensemble, au bistrot du quartier...

Une relation amicale dans la durée...

QUELQUES CONSEILS

On se parle plus facilement quand on est à la même hauteur.
Je peux m'asseoir ou m'accroupir si besoin.

J'appelle le Samu social au 115 seulement si la personne rencontrée le désire, me demande ce service.

En cas d'urgence (blessé, très malade, etc.), j'appelle les secours et informe la personne.

Si j'offre boisson, nourriture ou vêtements, je demande d'abord si cela lui fait plaisir ou lui est utile. Cela ne remplace jamais le dialogue.

ET SURTOUT

Je ne décide jamais à la place de la personne que je souhaite aider.
Elle sait mieux que quiconque ce dont elle a besoin ou envie.

POUR ALLER PLUS LOIN

Je peux m'engager davantage en appuyant activement les initiatives de soutien en faveur des personnes à la rue.

Je peux rejoindre une association locale qui pourra m'apporter compétences et moyens pour aller plus loin avec une équipe solide.

Je peux intervenir auprès de mes élus en faveur de la création de structures d'hébergement avec accompagnement : maisons-relais type « pensions de famille », centres à taille humaine...

La personne peut se reconstruire en poursuivant les liens tissés dans le quartier.

MIEUX CONNAITRE

Collectif Les Morts de la Rue
En honorant ces morts,
nous agissons aussi pour les vivants.
www.mortsdelarue.org



Liberté • Égalité • Fraternité

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

LE HAUT COMMISSAIRE
AUX SOLIDARITÉS ACTIVES
CONTRE LA PAUVRETÉ